

## Méditation 23<sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire – Année A

1<sup>ère</sup> lecture : Ézéchiel 33, 7-9 ; Psaume 94 ; 2<sup>ème</sup> lecture : Romains 13, 8-10 ; Évangile : Matthieu 18, 15-20

### La correction fraternelle : un devoir et une mission dans la volonté d'imiter Jésus-Christ

La communauté des disciples de Jésus-Christ est une famille d'hommes et non d'anges. Aucun de ses membres n'est à l'abri du péché, c'est-à-dire de tendances négatives qui perturbent ou détruisent l'équilibre de la vie personnelle ou communautaire.

Dans l'Évangile de ce dimanche Jésus définit la démarche à suivre pour dépasser les frictions, écarter toute tendance qui jetterait le discrédit sur la communauté et sauvegarder la communion fraternelle dans l'unité. Il initie Lui-même ses disciples à la pédagogie de la correction fraternelle et les invite à en faire un impératif évangélique et missionnaire, c'est-à-dire à en vivre comme un devoir de charité fraternelle et une participation à l'œuvre de salut.

L'appartenance au Christ fait de nous tous des frères et sœurs, responsables les uns des autres. Personne ne peut ni cautionner ni laisser son frère commettre le mal sans l'aider à retrouver le bon chemin. Dieu a fait de nous des veilleurs et des éveilleurs pour nos frères et sœurs. À ce titre nous porterons ou nous partagerons les conséquences de leur péché si nous ne les avertissons pas et ne les aidons pas à s'en corriger (Ézéchiel 33, 7-9). L'exercice n'est pas aisé, il n'est toutefois pas impossible. Jésus donne des directives précises et claires afin d'encourager et de décider ses disciples à ne jamais tergiverser lorsqu'il s'agit d'assurer dans la communauté la réconciliation entre frères.

D'abord aller parler seul à seul au coupable, dans la discrétion. Trouver une opportunité pour lui dire sa faute. Ne jamais parler derrière lui. Attention, pas d'hypocrisie ! S'il n'est pas favorable à cette démarche de face à face, initier une rencontre en présence de deux ou trois personnes « *afin que toute l'affaire soit réglée sur la parole de deux ou trois témoins* » (Matthieu 18, 16). En cas d'échec encore, prendre « *la communauté de l'Église* » à témoin pour situer davantage le coupable devant ses responsabilités. Enfin, si celui-ci « *refuse encore d'écouter l'Église, qu'il soit considéré comme un païen et un publicain* » (Matthieu 18, 17). Ici Jésus propose de respecter la décision du coupable. L'exclusion n'est qu'une mesure de protection pour le reste de la communauté dans le but d'éviter tout scandale. C'est le principe d'excommunication fondé sur le principe de réalité et le respect de la vie d'autrui. Ce n'est qu'une exclusion temporaire et ce n'est pas une raison pour négliger son salut. Dieu ne veut pas la mort du pécheur mais qu'il se convertisse et qu'il vive. Quelle que soit la situation du frère coupable, la communauté a un devoir de charité fraternelle qui est nourri de la foi en Dieu.

Saint Paul en témoigne dans la deuxième lecture de ce dimanche, en exhortant les fidèles de Rome : « *Frères, ne gardez aucune dette envers personne, sauf la dette de l'amour mutuel, car celui qui aime les autres a parfaitement accompli la Loi* » (Romains 13, 8). Forts de la même foi, les Pères du Concile Vatican II se sont gardés de prononcer des excommunications. En Jésus-Christ, le frère ou la sœur, même s'il est coupable d'un péché, mérite la sollicitude et la prière de la communauté. Il s'agit de vouloir positivement le bien de tout homme et de tout l'homme. L'amour du prochain est la clé de tous les commandements. « *Si je n'ai pas la charité, je ne suis rien* » (1<sup>ère</sup> lettre de St Paul aux Corinthiens 13, 2). Dieu est amour et sa miséricorde est infinie.

Après avoir apparemment épuisé toutes les voies de recours à la réconciliation, il importe de ne pas perdre la foi et d'en témoigner par la prière. C'est là une mission que Jésus confie à ses disciples. Il les rassure à ce sujet en disant : « *Je vous le dis : si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quelque chose, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux. Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux* » (Matthieu 18, 20).

Accueillons ici et maintenant la Parole de Dieu de ce dimanche en disciples-missionnaires. Laissons la Parole nous visiter pour exorciser en nous toute tendance à l'hypocrisie, tout esprit qui brise la communion fraternelle et l'unité de notre famille ou de notre communauté. Osons mériter la place de « guetteur » auprès des frères et sœurs que Dieu nous confie. Demandons la grâce d'avoir le courage de savoir pratiquer en toute vérité et humilité la correction fraternelle, de promouvoir des communautés aussi fraternelles et ouvertes que possible, d'éveiller les consciences à la coresponsabilité dans l'Église. Pour cela, efforçons-nous d'imiter toujours davantage Jésus, doux et humble de cœur dont l'amour infini nous mènera à la joie de la réconciliation.

Séverin Voedzo